



DEBAT D'ORIENTATION 2009 BUDGETAIRE

SOMMAIRE

	Page
▶ <u>LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER</u>	3
☛ <u>Les évolutions des indicateurs</u>	3
▶ <u>LA SITUATION ECONOMIQUE DE PERPIGNAN</u>	5
☛ <u>2009, la fin d'un cycle économique ?</u>	5
☛ <u>Plusieurs éléments nouveaux, dont les effets sont parfois contradictoires, vont impacter nos recettes 2009 :</u>	
✓ La prise en compte de la nouvelle population	5
✓ Les dotations de fonctionnement, versées par l'Etat, vont subir de profondes modifications	5
✓ Les droits de mutation devraient être en diminution	5
✓ La dynamique fiscale devrait se poursuivre en 2009	6
✓ Le territoire de Perpignan fait l'objet d'investissements, générateurs d'emplois et de rentrées fiscales pour les collectivités locales.....	6
✓ Les ventes foncières de la Ville	7
✓ Le plan de relance : doublement du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée en 2009	7
☛ <u>Les dépenses devraient connaître une évolution liée aux indexations et aux coûts du carburant et des matières premières :</u>	
✓ Les charges financières.....	7
✓ Les charges de personnel	8

▶ <u>QUELLE EST LA STRATEGIE FINANCIERE POURSUIVIE ?</u>	8
☛ <u>Préserver le pouvoir d'achat des Perpignanais</u>	8
✓ Le choix politique de ne pas augmenter les impôts	
☛ <u>Un investissement fort pour préparer l'avenir</u>	9
✓ Investir fortement dans le projet urbain	9
✓ L'arrivée du TGV	9
✓ L'Investissement sur le territoire perpignanais	10
☛ <u>Répartir sur la durée d'utilisation, le coût de l'investissement par l'emprunt à des taux historiquement bas</u>	10
▶ <u>QUELLES PRIORITES POUR 2009 ?</u>	
AXE 1 : Poursuivre résolument la politique d'investissement	11
AXE 2 : Mettre en œuvre le programme d'actions Grenelle 2015	12
AXE 3 : Maintenir inchangée la part communale des impôts locaux	13
AXE 4 : Consolider la politique de proximité, de cohésion sociale et de sécurité grâce au découpage par secteur du territoire communal	13
CONCLUSION	14

► LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

Le Débat d'Orientation Budgétaire 2009 s'inscrit dans un double contexte.

→ Un **plan de réformes** sans précédent a été entrepris par le gouvernement pour moderniser le pays et assainir les finances publiques.

Les collectivités locales sont concernées par de nombreuses réformes.

Dans ce contexte législatif évolutif, nous devons nous adapter et assurer le meilleur service public dans le cadre des compétences qui nous sont dévolues.

→ Parallèlement, la **crise immobilière et bancaire** a plongé l'économie mondiale dans une phase de grande inquiétude et d'insécurité.

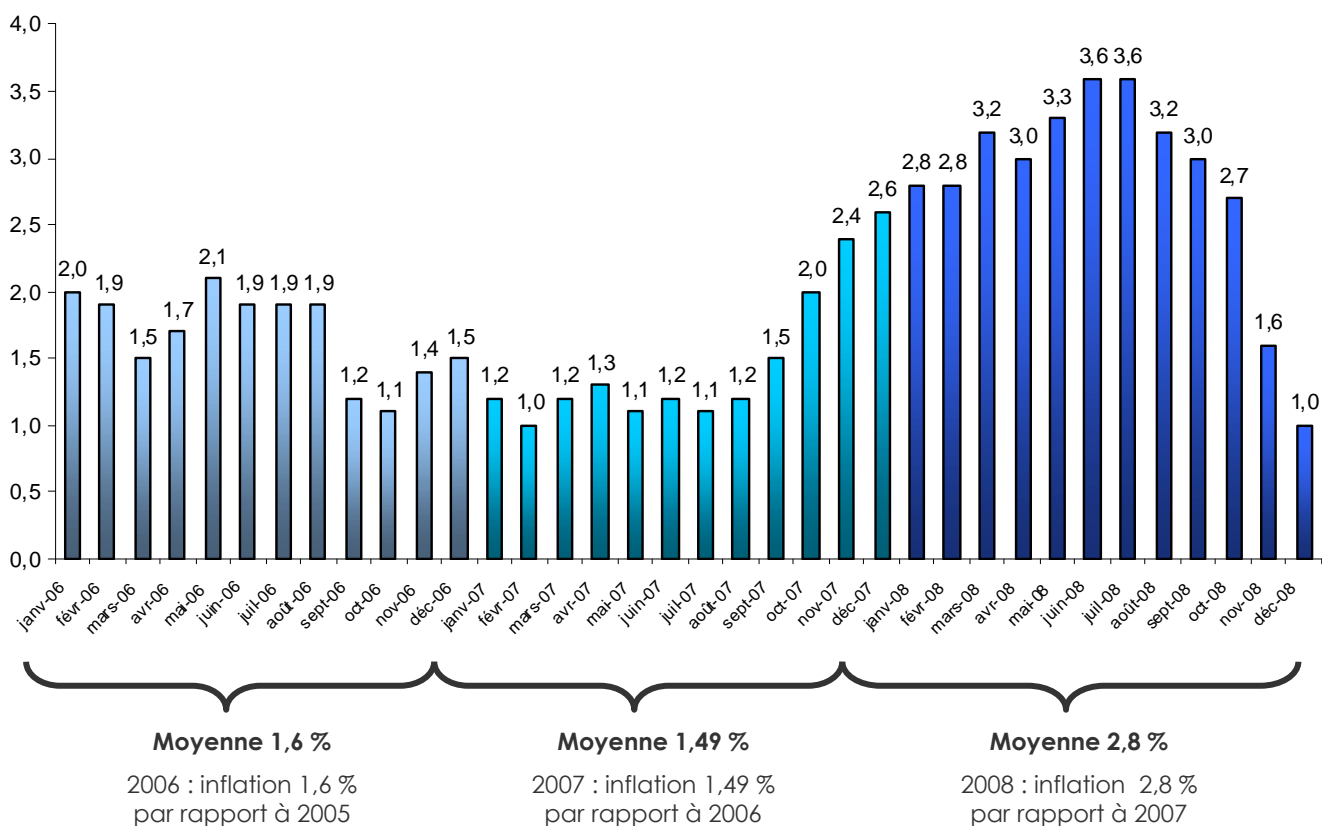
Les répercussions de cette crise sont, d'ores et déjà, perceptibles sur les budgets des ménages, des entreprises et des collectivités locales. Pour ces dernières, la diminution des droits de mutation en est une illustration.



Ce contexte dégradé doit être analysé dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire 2009, de façon à dégager les axes stratégiques pour faire face à la crise.

☛ Les évolutions des indicateurs suivants illustrent les turbulences qui frappent nos économies et l'évolution des dépenses auxquelles les collectivités doivent faire face :

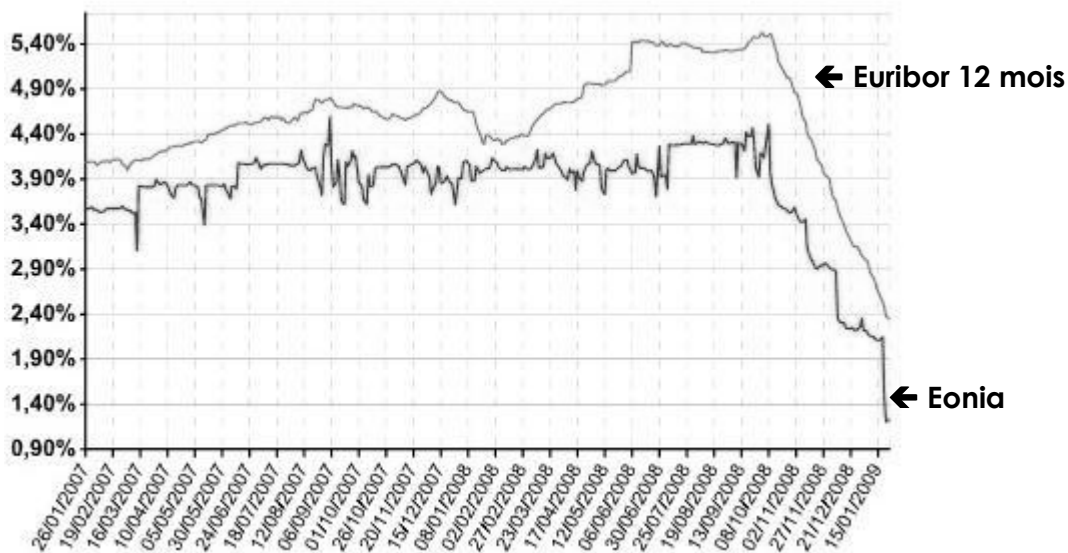
✓ Inflation :



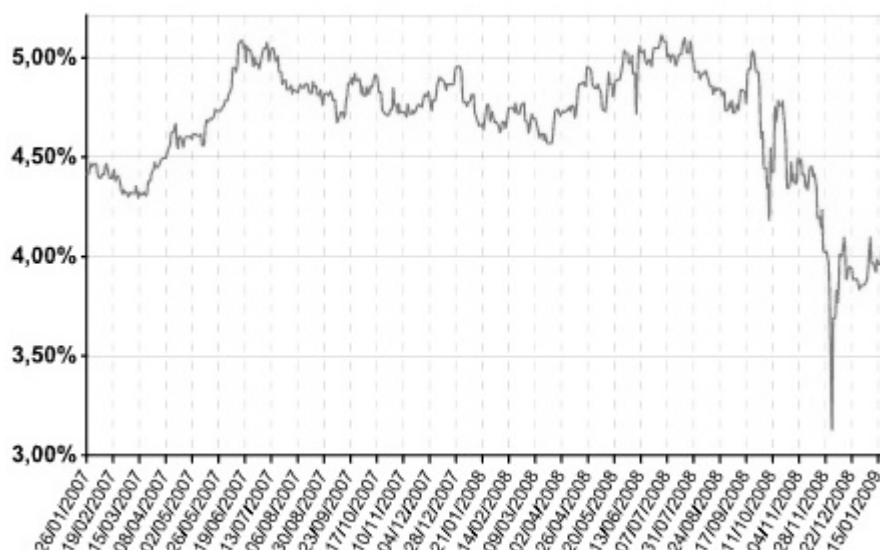
Après une surchauffe de l'inflation au 1^{er} semestre 2008, la baisse du prix du baril de pétrole et des matières premières devraient ramener l'inflation 2009 à 1,5 %, hypothèse de la loi de finances 2009.

L'incidence en Europe de la forte hausse du prix du baril de pétrole sur les coûts à la consommation, a été atténuée par un €uro particulièrement fort par rapport au dollar. Depuis l'automne 2008, la valeur du baril a très fortement baissé. De même, l'€uro s'est d'abord déprécié par rapport au dollar avant de remonter sensiblement fin 2008.

✓ Evolution de l'Euribor sur 12 mois et de l'Eonia :



✓ Evolution du taux de swap sur 20 ans :



La remontée des taux très rapide a été stoppée dès lors que les taux directeurs ont été abaissés. Accompagnés de mesures techniques, l'Eonia et l'Euribor ont perdu 110 points de base en quelques jours en octobre mais le problème de liquidité risque de perdurer tant que la confiance ne sera pas revenue.

Les taux longs et courts connaissent à nouveau des niveaux historiquement bas, ce qui constitue un élément fort pour la relance économique.

✓ **L'indice national BT 01 (révision des prix des marchés de construction)** a progressé de + 17,38 % en 3 ans, dont + 6,63 % sur un an. Cet élément impacte directement l'ensemble de notre investissement.

✓ **Le prix du gaz** a progressé de + 58 % depuis 2003, dont près de 10 % en 2008, ce qui explique l'évolution des dépenses énergétiques.

► **LA SITUATION ECONOMIQUE DE PERPIGNAN**

☛ **2009, la fin d'un cycle économique ?**

La période 2000-2007 a été marquée par une croissance des recettes plus rapide que celle des dépenses. Ainsi, l'excédent de fonctionnement a progressé régulièrement pour passer de 15,9 M€ en 2001 à 23,8 M€ en 2007.

2008 semble illustrer l'amorce de la fin de ce cycle économique : **2009 confirmera t-elle cette tendance ?**

☛ **Plusieurs éléments nouveaux, dont les effets sont parfois contradictoires, vont impacter nos recettes 2009 :**

✓ **La prise en compte de la nouvelle population**

Publiée fin 2008, la nouvelle population de Perpignan au 1^{er} janvier 2006, s'élève à 117 500 habitants, soit 10 259 habitants de plus qu'au recensement de 1999.

Ainsi, Perpignan connaît la 3^e plus forte progression de France pour les villes de plus de 100 000 habitants.

Ce point, très positif, illustre l'attractivité retrouvée de notre cité. L'effet TGV constitue un élément structurel de croissance. Il devrait confirmer, dans les prochaines années, la progression de la population de l'agglomération perpignanaise.

✓ **Les dotations de fonctionnement, versées par l'Etat, vont subir de profondes modifications**

L'Etat impose une rigueur financière accrue aux collectivités locales dans le cadre de la loi de finances 2009.

L'intégration du FCTVA, dans le périmètre des encours soumis à la norme de progression du « zéro volume » (inflation prévisionnelle), en est la manifestation la plus éclatante.

Pour Perpignan, la prise en compte de la forte progression de la population va améliorer positivement les dotations que nous verse l'Etat.

Globalement, avec l'intégration de nouvelles compensations d'exonération comme variables d'ajustement, nous estimons que les dotations, versées par l'Etat, devraient être en progression de 1,3 M€ environ.

Ces dotations ne seront notifiées, par l'Etat, que fin mars 2009.

✓ **Les droits de mutation devraient être en diminution**

Le volume des transactions devrait être affecté par des règles bancaires plus strictes pour l'obtention de nouveaux prêts immobiliers. Les droits de mutation 2008 sont déjà en retrait de 950 K€ par rapport à 2007, qui certes était l'année la plus élevée. Ils s'élèvent à 3,8 M€, niveau supérieur à 2005 (3,4 M€) et 2006 (3,7 M€).

✓ **La dynamique fiscale devrait se poursuivre en 2009**

L'incidence de la crise (si celle-ci est durable dans le temps) ne devrait pas être perceptible avant 2010, voire 2011, vu le nombre de chantiers actuellement en cours sur Perpignan. 2009 devrait connaître une bonne dynamique pour les bases fiscales foncières. Par ailleurs, l'Etat, dans le cadre de la loi des finances, a décidé de revaloriser les bases fiscales de 2,50 %.

Il faut aussi préciser que le nombre de permis de construire délivré en 2008 est deux fois supérieur à celui de 2007 pour les maisons individuelles et les logements collectifs (91 maisons individuelles et 1294 logements collectifs en 2008 soit 110 000 m² de shon environ). Il est trois fois supérieur à 2006 pour les logements collectifs.

✓ **Le territoire de Perpignan fait l'objet d'investissements, générateurs d'emplois et de rentrées fiscales pour les collectivités locales.**

Perpignan est la 3^e Ville de France pour la création d'entreprises entre 2003 et 2006 (source Insee). Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération est la 2^e zone d'emploi de la région Languedoc-Roussillon et la 1^{ère} en ratio population/création d'entreprises.

La taxe professionnelle connaît une bonne dynamique : + 9,2 % en 2008. Les chantiers, en cours d'achèvement, devraient confirmer cette tendance en 2009. Tout investissement économique génère aussi de la taxe foncière pour la commune :

- L'implantation à Torremila, de la nouvelle unité de production de la société CEMOI, investissement agroalimentaire le plus important de France depuis au moins 3 ans avec 55 M€ investis, va générer 200 emplois nouveaux sur Perpignan.
- L'agrandissement de la société EAS, courant 2009, à l'aéroport, va créer 80 emplois supplémentaires.
- La société Fontestad crée une nouvelle unité à St Charles : 6 M€ investis et 20 emplois créés.
- Le chantier de transport combiné rail/route, à St Charles, devient opérationnel et l'entrée du Port de Barcelone dans la Société d'Economie Mixte de gestion Perpignan St Charles Conteneur Terminal assure de bonnes perspectives. C'est la première fois que le gouvernement espagnol autorise l'autorité portuaire de Barcelone à investir pour son développement à l'extérieur de l'Espagne. Le Port espagnol souhaite gagner des parts de marché sur les flux asiatiques en créant un satellite de la zone logistique de Barcelone.

Dans cette optique, PMCA consolidera la filière logistique et le commerce international en ouvrant dès 2009 un parc d'activité logistique de 40 hectares, générateur de 200 emplois environ. Ainsi, avec 560 entreprises et 8471 emplois, St Charles génère 3,6 milliards de chiffre d'affaires annuel. 1^{er} centre européen d'éclatement de fruits et légumes : 1,35 millions de tonnes de fruits et légumes y transitent.

- Le pôle multimodal gare TGV avec un centre d'affaires et son centre commercial (65 M€ investis).
- On observe par ailleurs une très forte dynamique de création de PME et TPE, notamment dans des filières émergentes comme les énergies renouvelables et l'agroalimentaire.

- Les zones d'activités se remplissent très rapidement : Les terrains de Tecnosud 1 sont vendus en totalité : les travaux de Tecnosud 2 seront lancés en 2009, sur 20 hectares.

De même sur le nord, avec la finalisation de l'extension de Torremila, PMCA est le seul lieu d'accueil en Languedoc-Roussillon permettant d'offrir aux entreprises industrielles des terrains d'au moins 5 hectares.

L'extension de la ZFU sur 12 hectares au Vernet va aussi permettre d'accueillir de nouvelles entreprises.

- Par ailleurs, la création du réseau de télécommunication à fibre optique à très haut débit favorisera la mise en réseau des entreprises et dotera notre territoire des infrastructures nécessaires à l'entrée dans l'économie de la connaissance.

A cet effet, les usages et les services seront développés avec notamment la création d'une plateforme collaborative.

✓ **Les ventes foncières de la Ville devraient être impactées par le ralentissement économique ce qui réduira d'autant les recettes d'investissements.**

✓ **Le plan de relance : doublement du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée**

Le plan de relance de l'Etat français de 26 milliards s'inscrit dans le cadre concerté et coordonné défini au plan européen et repose sur des mesures rapides et ciblées sur l'investissement.

L'investissement apparaît effectivement comme le mode le plus efficace de relance à court terme.

Ce plan de relance prévoit une mesure phare pour les collectivités qui bénéficiaient du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée avec un décalage de 2 ans.

Perpignan va s'engager pour 2009 à une progression des dépenses réelles d'équipement par rapport à la moyenne des dépenses réelles d'équipement des années antérieures.

Ainsi, le FCTVA 2009 comprendra le montant correspondant aux dépenses 2007 (dispositif normal) et le nouveau dispositif, soit un montant de FCTVA doublé.

Ce dispositif va améliorer le fond de roulement et la trésorerie de l'ordre de 7 M€ pour 2009.

Dès que les modalités définitives (en cours de discussion au moment de la rédaction de ce rapport) seront connues, une délibération sera présentée au conseil municipal pour que Perpignan signe une convention avec l'Etat, lui permettant de s'engager dans ce dispositif.

☛ **Les dépenses devraient connaître une évolution liée aux indexations et aux coûts du carburant et des matières premières :**

- ✓ **Les charges financières** seront peu concernées par la remontée des taux constatée durant les trois premiers trimestres 2008. En effet, seulement 16 % de notre encours sont exposés aux taux variables. Le taux variable, retenu pour le calcul des intérêts 2009, est inférieur à 4,5 %.

Ainsi avec une part prépondérante de taux fixes, l'encours de dette ressort en 2009 avec un taux moyen d'environ 4 %.

La baisse du livret A se traduira également par une baisse de tous les emprunts indexés sur ce livret : Prêt Projet Urbain, Prêt de Renouvellement Urbain.

✓ **Les charges de personnel** : les nombreux services publics assumés qui recensent 250 métiers différents justifient le poids des dépenses de personnel pour les communes.

En 2009, la politique de pérennisation des emplois précaires sera poursuivie.

Globalement, le ralentissement des recettes et la progression des dépenses devraient conduire à un excédent de fonctionnement en diminution par rapport au niveau que nous avons connu ces dernières années.

► QUELLE EST LA STRATEGIE FINANCIERE POURSUIVIE ?

La ville de Perpignan s'est fixée pour objectif de préserver le pouvoir d'achat des Perpignanais, tout en développant une stratégie financière équilibrée qui vise à dégager des marges de manœuvre plus importantes pour financer les investissements. Le souci de répartir équitablement dans le temps le coût du financement de l'investissement sur l'utilisateur conduit à un recours maîtrisé à l'emprunt.

☛ Préserver le pouvoir d'achat des Perpignanais

Cet engagement pris devant les électeurs a été tenu : la ville de Perpignan a respecté ses engagements et le contribuable Perpignanais.

Partant du constat que Perpignan devait retrouver une véritable dynamique et que la fiscalité communale ne devait pas devenir dissuasive, l'objectif a été de bloquer la fiscalité communale.

✓ **Le choix politique de ne pas augmenter les impôts**

Le choix d'une fiscalité basse (part communale des impôts locaux non augmentée en Euros constants depuis 2001) est un choix politique pour ne pas ponctionner le contribuable perpignanais.

Perpignan a trop souffert durant les années 80, d'une fiscalité trop élevée par rapport aux villages limitrophes, ce qui a généré une évasion de la richesse fiscale vers la périphérie et une perte de population jusqu'en 1996 : Perpignan perdait des bases fiscales de Taxe d'Habitation.

Aujourd'hui, la fiscalité de Perpignan est comparable aux communes limitrophes.

☛ Un investissement fort pour préparer l'avenir

LA CRISE QUE PERPIGNAN A TRAVERSÉ DANS LES ANNEES 90 (LES BASES DE TAXE HABITATION DIMINUENT JUSQU'EN 96, ILLUSTRANT LA PERTE DE POPULATION) NECESSITAIT D'INVESTIR FORTEMENT ET DE SORTIR PERPIGNAN DE SON ISOLEMENT POUR BATIR UN VERITABLE PROJET URBAIN DE TERRITOIRE.

✓ Investir fortement dans le projet urbain :

La mise en œuvre progressive du projet urbain et social de Perpignan est visible : il vise à hisser notre territoire parmi les agglomérations dynamiques de l'arc méditerranéen afin de bâtir une cité solidaire préservant notre cadre de vie exceptionnel. Ce projet s'organise autour de 6 orientations :

- Reconquête du centre historique (patrimoine, espaces et équipements publics),
- Intégration des quartiers en voie d'exclusion (Programme National de Rénovation Urbaine),
- Amélioration du cadre de vie des quartiers (équipements de proximité, voiries, espaces publics, services sociaux etc.),
- Modernisation des équipements dédiés à la petite enfance (crèches), l'enfance (écoles maternelles et primaires, centres aérés) et la jeunesse,
- Mise à niveau des grands équipements sportifs et culturels,
- Aménagement du quartier, des services et de l'habitat autour de la future gare TGV.

Avec pour objectif transversal commun de mettre en œuvre le grenelle de l'environnement et d'opter pour un mode de développement local conforme à ses conclusions (convention G 2015).

Perpignan a désormais retrouvé sa **dynamique économique**.

✓ L'arrivée du TGV

L'arrivée du TGV, dans la nouvelle gare de Perpignan, reliant Barcelone à Perpignan, constitue l'évènement majeur de ce début de siècle.

Nos choix politiques ont tenu compte de cette échéance qui doit donner une impulsion décisive à l'activité économique de l'ensemble du département.

Perpignan se prépare à cette mutation depuis de nombreuses années (acquisitions foncières réalisées par la Ville, études, concertations avec la population). Les premiers travaux ont commencé en 2006 et seront opérationnels pour la plupart d'entre eux cette année.

Le TGV va positionner l'agglomération perpignanaise dans le réseau des grandes villes européennes. Avec le TGV, demain, Perpignan devient une ville pont entre le sud et le nord de l'Europe à moins d'une heure d'une grande métropole européenne.

L'avenir se dessine : Perpignan ville pont d'un territoire organisé (l'Archipel Roussillonnais) et cohérent de 250 000 habitants apte à être le pôle central de la grande entité transfrontalière de 900 000 habitants allant de Narbonne à Gérone.

✓ L'Investissement sur le territoire Perpignanais

Depuis plusieurs années, Perpignan a fait **le choix d'un investissement fort et d'une fiscalité basse. C'est une équation difficile à résoudre : pourtant, elle est en train de réussir.** Car un investissement fort crée de la richesse et génère une progression des ressources fiscales (Taxe Habitation, Foncier Bâti, Taxe Professionnelle).

604 M€ investis sur le territoire perpignanais depuis 2001. La ville se transforme, s'embellit, s'équipe dans tous les secteurs. Perpignan bouge et prépare son avenir.

La nouvelle gouvernance Ville/Agglomération permet une progression régulière de l'investissement sur le territoire de Perpignan pour la mise en œuvre du projet urbain et social. Près de 130 M€ investis par la Ville et l'Agglomération en 2007 (dont 35 M€ pour la station d'épuration), 106 M€ investis en 2008.

☛ Répartir sur la durée d'utilisation, le coût de l'investissement par l'emprunt à des taux historiquement bas

Perpignan a fait le choix politique d'utiliser l'emprunt en complément de l'autofinancement, des partenariats financiers mobilisés et autres recettes d'investissement car l'emprunt est la seule technique qui permet de répartir le coût résiduel de l'investissement sur les utilisateurs entre générations.

Par ailleurs, au cours d'une longue période de taux d'intérêt historiquement bas, le coût de ce financement a pu être minoré.

Ne pas avoir de dette pour une collectivité est considéré par tous les analystes financiers comme un choix inapproprié :

- soit la collectivité n'investit pas et par conséquent est appelée à disparaître de la compétition, à laquelle sont confrontées les villes avec des conséquences sur l'emploi et sur l'économie,
- soit la collectivité fait porter sur le contribuable, d'aujourd'hui, le financement d'équipements qui seront utilisés par les générations futures, ce qui conduit à avoir des taux de fiscalité très élevés et à ponctionner le pouvoir d'achat des habitants.

Les habitants de Perpignan ayant des ressources relativement peu élevées, Perpignan a privilégié la fiscalité basse et la répartition dans le temps du coût de financement grâce à la technique de l'emprunt.

Le choix politique assumé a consisté à investir. Conjugué à une stratégie active de recherche de partenaires et à une longue période de taux d'intérêt particulièrement bas, l'investissement a été financé en partie par emprunt, sans alourdir le poids de l'annuité et en sécurisant les années futures en ayant recours à des taux fixes très attractifs.

La comparaison de la dette consolidée avec la Communauté d'agglomération de Montpellier (ville + aggro) ne fait pas apparaître d'écart significatif.

► QUELLES PRIORITES POUR 2009 ?

AXE 1 : Poursuivre résolument la politique d'investissement

➤ **Pour soutenir l'emploi** : le secteur du BTP et tous les métiers qui y sont liés génèrent de nombreux emplois. Le théâtre de l'Archipel représente, à lui seul, 300 emplois pendant les 2 ans de durée du chantier. Dans le contexte de crise économique où les entreprises voient leur carnet de commandes diminuer, **la commande publique doit demeurer importante pour ne pas aggraver la crise.**

➤ **Pour continuer l'équipement et l'embellissement de la cité** : l'investissement produit de la richesse car il permet d'attirer population et créateurs d'entreprises, illustrant ainsi le cercle vertueux de l'investissement. Le repositionnement géopolitique de l'agglomération de Perpignan grâce à l'arrivée du TGV justifie la poursuite de l'investissement.

➤ En particulier en 2009, les investissements structurants se poursuivront :

• **Théâtre de l'Archipel** : enjeu majeur d'aménagement du territoire pour l'Etat et la région Languedoc-Roussillon, il sera un pôle d'excellence spécialisé dans le spectacle vivant ; œuvre architecturale majeure conçue par J. NOUVEL, prix Pritzker 2008, il positionnera Perpignan comme destination culturelle en venant parachever les infrastructures et actions culturelles impulsées depuis 15 ans. Le choix du financement par PPP nous garantit la maîtrise des coûts de construction mais aussi la transparence sur les coûts de fonctionnement du bâtiment.

Le projet « scène catalane transfrontalière » présenté par Perpignan et Gérone-Salt, a été retenu sur le programme Interreg IV. 4,2 M€ sont attribués à Perpignan, ce qui montre l'intérêt européen de cette opération.

• **Programme National de Rénovation Urbaine** : avec la signature de l'avenant N+2, le programme de rénovation urbain totalise 237,7 M€ investis en 5 ans sur les quartiers : centre ville, Clodion-Torcatis-Roudayre, Baléares Rois de Majorque, Vernet-Salanque et Peyrestortes. L'ANRU finance 94 M€.

• **Pôle multimodal gare TGV** : l'arrivée du TGV donnera une impulsion décisive à l'activité économique de l'ensemble du département. Au total, 110 M€ vont être investis dont 65 M€ pour les opérateurs privés, 23,6 M€ pour la Ville, 14 M€ pour PMCA, 3,7 M€ pour la Région et 1 M€ pour le Département.

• **Rocade nord/est et rocade ouest.**

• **4^e pont** : privilégiant les modes de transports doux, 60 % de son emprise sont dédiés aux transports en commun, vélos et piétons. Destinés au flux interne de Perpignan, ces travaux s'achèveront en 2009.

• **Poursuite du programme pluriannuel de rénovation des écoles.**

• **Agrandissement du stade Gilbert Brutus**, dès lors que les financements par tiers du Conseil Régional et du Conseil Général seront acquis.

• **Mais également la poursuite des travaux de proximité.**

Nous proposons de porter à 42 M€ environ l'investissement du budget principal qui seront financés par les prévisions de recettes suivantes :

- **13 M€ de subventions d'investissement (essentiellement provenant de l'Agence nationale de rénovation urbaine),**
- **16 M€ de FCTVA, TLE,**
- **10 M€ d'emprunts,**
- **3 M€ de ventes foncières.**

A ce montant, se rajoutent le contrat de Partenariat Public-Privé sur le théâtre de l'Archipel (32 M€ HT de travaux) mais aussi tous les investissements directs soutenus par la Ville notamment pour le logement, grâce aux opérateurs qui interviennent dans ce secteur.

Cette stratégie sera poursuivie en 2009 car, au-delà des retombées positives constatées, elle s'intégrera aussi dans un plan général de lutte contre les effets de la crise et de relance de l'activité.

AXE 2 : Mettre en œuvre le programme d'actions Grenelle 2015

Le 18 janvier 2008, la ville de Perpignan et PMCA ont signé, avec l'Etat, la première convention cadre Grenelle 2015, s'inscrivant dans le droit fil des conclusions du Grenelle de l'environnement.

Cet accord oriente en profondeur notre approche du développement urbain en formalisant un ensemble d'actions autour :

- Perpignan, ville à énergie positive en 2015 ;
- des transports ;
- De l'habitat ;
- De la conception et suivi des espaces verts ;
- De l'agriculture et l'alimentation ;
- Les ressources et les sites naturels de Perpignan ;

L'année 2009 verra l'approbation du plan d'actions par les trois partenaires et le lancement des actions et projets qui en découlent.

Cette démarche aura, à moyen et long terme, une profonde influence sur le développement de la ville et des communes de PMCA, ainsi que sur les modes d'intervention des services.

Sont ainsi envisagés :

- une politique de mise aux normes « Bâtiment basse consommation » progressive des bâtiments publics et des logements, neufs ou existants ;
- une évolution des règles d'aménagement et d'urbanisation avec, notamment, des projets de création d'éco-quartiers ;
- une évolution des politiques de déplacements avec la création d'une ligne de transports en commun en site propre à haut niveau de service et le développement des modes déplacements doux (vélos, piétons...) ;
- un soutien au développement de l'agriculture en matière de circuits courts et de productions bio ;

- une gestion mieux maîtrisée des ressources et espaces naturels : eau, air, trame verte...
- la conception et la gestion des équipements et espaces publics en conformité avec les principes du développement durable (espaces verts, éclairage public, maintenance..) ;
- une évolution de l'organisation interne et des modes de fonctionnement des services de la ville en vue de jouer un rôle exemplaire en matière de développement durable.

AXE 3 : Maintenir inchangée la part communale des impôts locaux.

La revalorisation des bases 2008 (1,6 %), décidée par l'Etat, est bien inférieure à l'inflation (2,8 %). Comme les taux communaux ont été inchangés, cela signifie qu'en € constant, la part communale a baissé en 2008.

Si l'on fait un raisonnement analogue, depuis 2001 la revalorisation des bases (et l'augmentation de 2003) est inférieure à l'inflation de 1 % environ : la part communale a donc baissé.

L'objectif politique de ne pas alourdir la part communale est donc atteint.

Pour 2009, en fonction des bases fiscales qui seront notifiées par l'administration fiscale, nous maintenons l'objectif de garder en € constant la part communale inchangée.

En 2009, cela fera donc la 8^e année que la part communale des impôts locaux est bloquée. La 1^{ère} mesure à prendre pour préserver le pouvoir d'achat des Perpignanais, face à la crise, est de ne pas augmenter les impôts : c'est ce que fait Perpignan.

AXE 4 : Consolider la politique de proximité, de cohésion sociale et de sécurité grâce au découpage par secteur du territoire communal.

Le découpage de Perpignan en 5 secteurs, avec comme guichet unique la mairie de quartier pour centraliser toutes les demandes des usagers, répond aux soucis de satisfaire, avec le plus d'efficacité et de rapidité possible, aux requêtes des habitants de ces secteurs.

La gestion urbaine de proximité, mise en place dans le cadre du PNRU, a vocation à s'étendre progressivement sur l'ensemble du territoire.

Les dispositifs et les moyens financiers alloués à la proximité seront maintenus en 2009. Nous poursuivons le programme de petits travaux et d'aménagements des espaces publics ainsi que la construction d'équipements.

L'extension de la vidéo protection sera poursuivie. Le dispositif actuel montre régulièrement son efficacité.

Améliorer constamment la qualité du service public rendu à l'usager-citoyen de Perpignan, tel est l'objectif qui nous guide dans les décisions que nous prenons.

Il faut rendre hommage à l'administration municipale qui joue un rôle clé dans ce dispositif et nous pouvons être fiers de son efficacité et de son dévouement.

CONCLUSION :

✓ L'investissement public est placé au cœur des plans de relance car c'est une des mesures pour limiter les effets catastrophiques de la situation économique.

Moteur de l'emploi, l'investissement productif permet à un territoire de devenir attractif :

- C'est le choix politique fait par Perpignan qui est devenu l'un des territoires français où l'investissement a été le plus fort. Cet investissement réalisé, atténué, aujourd'hui, les conséquences de la crise économique : le résultat est, d'ores et déjà, visible avec, en particulier, un accroissement historique de la population (117 500 habitants) et une dynamique économique indéniable.
- Le repositionnement géopolitique de Perpignan, lié à l'arrivée du TGV, nous incite à poursuivre ce cap pour les années qui viennent en mettant notamment en œuvre les actions du Grenelle de l'environnement.
- Perpignan maintiendra, bien évidemment, sa politique d'investissement en continuant à privilégier des partenariats financiers sectoriels pluriannuels.

✓ L'objectif de fiscalité «0» sera maintenu pour préserver le pouvoir d'achat des Perpignanais.

✓ Les actions de proximité continueront à être prioritaires, en liaison étroite avec la sectorisation du territoire communal en mairie de quartier.

Ainsi, grâce à un budget volontariste et cohérent, Perpignan prépare son avenir : devenir une petite grande ville européenne, moderne et fière de son identité.

L'Adjoint Délégué aux Finances



Jean-Marc PUJOL

Le Maire-Sénateur,



Jean-Paul ALDUY